



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30 novembre 2022

Le gouvernement trace les perspectives d'adaptation de l'agriculture ultramarine à la transition agroécologique, à la lutte contre le réchauffement climatique et vers la souveraineté alimentaire

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, M. Marc Fesneau, et le ministre délégué, chargé des outre-mer, M. Jean-François Carenco, ont participé le vendredi 25 novembre au conseil d'administration de l'office de développement de l'économie agricole d'outre-mer. C'est une première dans l'histoire de l'ODEADOM. Ils ont pu échanger avec les représentants agricoles et élus de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane, de La Réunion, de Mayotte et de Saint-Martin.

Ils ont rappelé le soutien sans faille de l'Etat au côté des acteurs ultramarins pour le développement de l'agriculture dans tous les territoires et le dialogue constant maintenu pour inscrire ce développement dans la trajectoire de transformation agricole des Outre-mer dessinée par la Président de la République.

En complément du soutien annuel de 600M€, une nouvelle aide aux planteurs de canne à sucre de 19 M€/an sur les 6 prochaines années est financée par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Le plan de résilience gouvernementale a permis de déployer une enveloppe de 10 M€ pour compenser une partie des surcoûts liés à l'alimentation animale dans les outre-mer. Près de 60 M€ de projets ont été acceptés sur les différents volets du plan de relance

Le soutien du ministère des outre-mer à l'ODEADOM passera de 3 à 6 M€ en 2023 et sera orienté sur les besoins des productions destinées à la consommation locale. Les mesures de France 2030 sont ouvertes aux territoires ultramarins, notamment les aides aux investissements innovants, les démonstrateurs territoriaux vers la transition agroécologique. Ces dispositifs pourront être adaptés, si nécessaire, aux besoins spécifiques des outre-mer.

Afin d'engager les outre-mer dans la planification écologique portée par la première Ministre, les ministres ont demandé au CA de l'ODEADOM **de conduire, en lien avec les services de l'Etat, des concertations pour pouvoir construire, territoire par territoire**, une stratégie adaptée pour aller vers l'autonomie alimentaire tenant compte des enjeux liés à la souveraineté alimentaire et au changement climatique, et des travaux menés dans le cadre des comités de transformation agricole des outre-mer.

Cette démarche collégiale associant les collectivités et les acteurs professionnels, s'inscrit dans les travaux initiés à la demande du Président de la République, suite à sa rencontre avec les élus ultramarins le 7 septembre, en vue de repenser la relation entre l'Etat et les outre-mer et améliorer la mise en œuvre des politiques publiques dans ces territoires. Ces travaux seront présentés lors du prochain salon international de l'agriculture et permettront d'envisager la présentation de modifications du programme POSEI à la Commission européenne à l'été 2023.

Les concertations qui vont débiter permettront de coordonner les différents soutiens publics existants et engager l'agriculture résolument dans la démarche agroécologique, la résilience climatique et la souveraineté alimentaire.

Dans le cadre du « Oudinot du pouvoir d'achat », des engagements seront pris très prochainement au niveau national pour favoriser les circuits locaux de production, et faire figurer davantage de produits locaux dans les boucliers qualité prix.

En ce qui concerne les productions de fruits et légumes, les outre-mer sont étroitement associés au plan national de souveraineté pour la filière fruits et légumes. Le budget dédié aux territoires dans le cadre du plan national Ecophyto a été augmenté de 50 %. **Les travaux menés au sein de la Commission des usages orphelins se poursuivent et sont essentiels pour mettre au point des réponses adaptées.**

En ce qui concerne, la lutte contre la leucose bovine à La Réunion, une enveloppe complémentaire de 750 k€ a été annoncée par le Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et viendra compléter les 4,4 M€ initialement prévus dans le plan global de maîtrise sanitaire de La Réunion, en complément du soutien apporté par le conseil départemental.

S'agissant de la filière sucre, les ministres saluent la qualité du dossier d'activation d'une clause de sauvegarde à destination de la Commission Européenne, préparé avec la filière depuis de nombreux mois afin de répondre à la dégradation continue des positions commerciales des sucres des DROM sur le marché européen. Les ministres ont rappelé que ces mécanismes ne sont activés que très rarement mais qu'ils étaient convaincus que le dossier méritait d'être étudié par les autorités européennes.

Les ministres sont particulièrement vigilants à la situation du monde agricole en Guyane qui a été ébranlé par le suicide récents de deux agriculteurs. Le coordinateur national de la feuille de route « Prévention du mal-être et accompagnement des populations agricoles en difficulté » a été mobilisé. **Olivier DAMAISIN a été nommé référent spécifiquement dédié à la Guyane et lui sera rattaché. Il aura pour mission de coordonner un plan d'action spécifique durant quelques mois.** Le prochain déplacement du Ministre chargé des outre-mer en Guyane sera l'occasion de construire un plan de développement de l'agriculture en Guyane.

Il a enfin été annoncé le lancement prochain d'une concertation nationale sur le pacte de renouvellement des générations, qui associera étroitement les outre-mer avec une attention particulière à la situation de Mayotte aujourd'hui impactée par de fortes tensions locales.

Contact presse

Service de presse de Marc Fesneau

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Jean-François Carencu

Tel : 01 53 69 26 74

mompresse@outre-mer.gouv.fr